

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

*L A V A L -
E N - B R I E*

| ELABORATION | 1 ère REVISION |
|------------------------------------|--------------------------|
| prescrite le : 5 avril 2012 | prescrite le : |
| arrêtée le : 7 décembre 2017 | arrêtée le : |
| approuvée le : 14 décembre 2018 | approuvée le : |
| modifiée le : | modifiée les : |
| révision simplifiée le : | révision simplifiée le : |
| mise à jour le : | mise à jour le : |

PIECE N° 5. C .1.1
**ANNEXE
SANITAIRE
EAU POTABLE
NOTICE**

VU pour être annexé à la délibération du :
14 décembre 2018

agence d'aménagement et d'urbanisme



Idéal entreprises, rue Marchant 77250 ECHELLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

COMMUNE DE LAVAL-EN-BRIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"

I - DONNEES GENERALES

A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Montereau.
Mode d'exploitation : Affermage exploitant Véolia.

B - Population

Population actuelle : 463 habitants (population totale de 466 personnes)
Population future : 520 habitants en 2030.
Besoins en jour de pointe : environ 100 m3/jour (ratio de 200 l par personne par jour)
Population légale 2014 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2017.

| Population municipale | Population comptée à part | Population totale |
|-----------------------|---------------------------|-------------------|
| 466 | 3 | 463 |

II - ETAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A - Ressources

L'eau a été prélevée à partir de sources souterraines. Eau souterraine provenant d'un forage situé à Marolles-sur-Seine captant la nappe de la craie sénonienne. La commune ne dispose pas de château d'eau.

B - Stockage

L'eau potable est distribuée à partir d'un château d'eau situé à Saint Germain Laval.

C - Réseau

Le réseau d'eau potable est géré par la Communauté de Communes du Pays de Montereau, dont le siège est situé dans l'Avenue du Général de Gaule – MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130).

IV - DISPOSITIONS ENVISAGEES

L'eau d'alimentation du réseau communal est conforme aux exigences de qualité en vigueur.

Les autorités communales estiment que les équipements prévus pour l'alimentation ainsi que pour la distribution de l'eau potable sont suffisants par rapport aux besoins actuels et futurs (à l'horizon 2030) de la commune.

III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL

Qualité de l'eau (source : http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77_15/194.pdf)



n° 245

Qualité de l'eau distribuée à LAVAL EN BRIE

Synthèse de l'année 2012

Origine de l'eau

Eau souterraine provenant d'un forage situé à Marolles-sur-Seine captant la nappe de la craie sénonienne. La gestion est assurée par la Lyonnaise des Eaux Brie Comte Robert

Contrôles sanitaires réglementaires

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 7 échantillons prélevés en production et des 12 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES MOYENNE

Moyenne : 33,2 mg/l Maximum : 35 mg/l

L'eau peut être consommée sans risque pour la santé

EAU CALCAIRE Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 31,6 °F Maximum : 32 °F

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,15 mg/l Maximum : 0,2 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe C = La teneur n'a jamais dépassé 0,1 micro gramme par litre)

Classe C
Maximum : 0,1 µg/l (Déséthylatrazine)
Nombre de prélèvements : 2

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2012 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.caupotable.sante.gouv.fr ou sur <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-contrôle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html>

Agence Régionale de Santé Ile-de-France - Délégation territoriale de Seine et Marne
49-51 Avenue Thiers 77011 MELUN Cedex - Tel : 01 64 87 63 11 - Télécopie : 01 64 87 62 57